

"La première victime" dans Combat (27 juillet 1965)

Légende: Le 27 juillet 1965, le quotidien français Combat s'inquiète des conséquences du refus par la France de boycotter à Bruxelles les réunions des organes communautaires de nature intergouvernementale.

Source: Combat. de la Résistance à la Révolution. 27.07.1965; 24e année. Paris: Combat. "La première victime".

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/la_premiere_victime_dans_combat_27_juillet_1965-fr-69e099c8-c223-4c51-9047-0dba704ac53a.html

Date de dernière mise à jour: 27/01/2014

La première victime

Singulière séance que celle qui a réuni hier à Bruxelles les ministres des Affaires étrangères des cinq Etats européens partenaires de la France dans le Marché commun. On aurait dit qu'on y veillait l'Europe, la chaise vide de la France attestant que la grande aventure née du Traité de Rome a perdu le souffle qui l'a longtemps animée.

Cette réunion tenue en l'absence de la France et que l'on ne tiendra pas rigueur à ses partenaires d'avoir tenue sans elle n'aura pas fait de bien à l'Europe. Elle aura étalé la division au grand jour, elle aura fatalement attisé la rancune que gardent à la France ses associés d'avoir brisé le cycle de leurs travaux.

Quoi qu'il en soit, voici consommé l'entracte du Marché commun. Et maintenant ? Il faudra attendre de longues semaines, peut-être de longs mois pour que reparte l'attelage, pour que cesse la bouderie française. Sur quelles bases donner alors à l'Europe un nouvel élan ? Il s'agira là d'une œuvre d'autant plus difficile que l'incident du 30 juin aura laissé des traces profondes dans les consciences européennes et chez les partenaires de la France.

Un souffle a été brisé, qui sans doute n'était pas toujours très pur mais qui permettait à l'Europe d'avancer. L'Europe désormais a besoin d'une relance. Le problème immédiat qui se pose est de savoir de qui viendra cette relance.

De la Commission Hallstein ? Mais la France n'accepte pas qu'elle sorte de la réserve qui sied à un organisme exécutif. Des partenaires de la France ? Mais ce ne sont pas eux qui ont rompu. De la France elle-même ? Alors, à quoi a-t-il servi qu'elle provoque l'éclat ?

Et pourtant un trop long entracte serait préjudiciable à notre pays. C'est la France qui est en effet la première victime de la politique qu'elle a cru bon d'observer. Elle n'est pas revenue sur le principe du désarmement douanier, et ses partenaires continuent de tirer le meilleur profit des avantages du Marché commun industriel.

Mieux, elle doit supporter, du fait de son refus d'une conciliation à Bruxelles, les frais financiers de l'absence d'accord sur le règlement de la politique agricole commune, cet accord eût-il été de compromis.

Une telle situation ne pourrait s'éterniser, même se prolonger sans graves dommages pour la France. Nos partenaires nous feront-ils payer notre geste du 30 juin ?

En tout cas, il apparaît à l'analyse, et au lendemain de cette réunion de Bruxelles où il semble que les positions se sont affermies, que c'est de la France que désormais dépend la relance.

C'est la France qui sans doute devra faire le premier pas, dans la mesure où leur intérêt ne commande pas absolument à nos partenaires de le faire.

La France risque dans ces conditions de perdre la face. Le geste du 30 juin apparaîtra peut-être dans l'avenir plus inutile encore qu'aujourd'hui.